

# La CFTC aujourd'hui

La CFTC, qui fêtera en novembre son centenaire, a maintenu contre vents et marées sa dimension chrétienne. Que représente-t-elle aujourd'hui, quels sont ses principaux combats... ?

par JOSEPH THOUVENEL

**L**a CFTC, quantitativement, c'est 135 000 adhérents appartenant à 857 syndicats organisés en 14 fédérations, 27 unions régionales, 106 unions départementales. Avec près de 10 % des suffrages exprimés aux élections professionnelles (½ million de voix), c'est une des cinq organisations représentatives au niveau national, et ce malgré un mode de calcul de l'audience des organisations syndicales fait pour avantager les plus importantes. Au lieu d'organiser un scrutin tous les quatre ans où l'ensemble des salariés serait appelé à voter pour le syndicat de leur choix, l'audience nationale est calculée en additionnant le résultat des votes en entreprise. Ce qui exclut *de facto* les salariés des entreprises où n'existent pas de syndicats ou les personnes qui voudraient voter pour une autre organisation que celles présentes dans leur entreprise.

C'est un peu comme si les députés étaient désignés en fonction des résultats des élections municipales. Je peux très bien voter dans ma commune pour un candidat avec lequel je me suis lié à l'école primaire ou parce que les trottoirs sont propres, mais ne pas vouloir que sa couleur politique me représente au niveau national.

Il est à noter qu'entre les résultats de 2013 et ceux de 2017, la CFTC est en légère progression.

Sur les 1042 accords de branche négociés en 2015, elle est signataire de 73 % d'entre eux, alors que la CFDT en signe 94 % et la CGT seulement 34 %.

**L**a CFTC, c'est également une boîte à idées souvent pillée, rarement citée. Quel salarié d'une petite entreprise, convoqué à un entretien en vue d'un éventuel licenciement, sait que s'il peut se faire accompagner par un conseiller, c'est grâce à Alain Deleu, ancien Président de la CFTC ?

*« La vision d'une société qui doit se bâtir sur autre chose que les valeurs matérialistes ou la guerre des classes. »*

Qui connaît le statut du travailleur élaboré par la centrale chrétienne qui préconise d'attacher les droits à la personne plutôt qu'à l'entreprise, afin de sécuriser les parcours de vie des salariés ? Pourtant celui qui, aujourd'hui, conserve ses droits à la formation alors qu'il a quitté sa société bénéficie d'une mesure imaginée et portée par la CFTC.

Quel pèlerin de la Pentecôte sur les routes de Chartres a conscience que si le lundi de Pentecôte est redevenu férié, c'est grâce au combat de la CFTC-Paris et d'une poignée de convaincus qui ont réussi à faire réinscrire par le législateur la Pentecôte comme jour férié dans le Code du travail, démontrant ainsi qu'une fois voté un texte à portée sociale et sociétale n'est pas gravé dans le marbre pour l'éternité ?

Aujourd'hui, face aux dérives de la mondialisation, la CFTC prône la traçabilité sociale afin que le consommateur soit informé sur le respect ou non des normes fondamentales du droit du travail lorsqu'il acquiert un bien. N'avons-nous pas tous le droit de savoir si notre achat n'a pas été fabriqué par des enfants ou des travailleurs forcés et d'en tirer des conséquences en favorisant le mieux disant social ? Imaginez l'effet d'une campagne en décembre concernant les jouets sur le thème : le bonheur de mes enfants ne doit pas faire le malheur d'autres enfants. Non au travail des enfants !

Dans le champ social, la CFTC, c'est un peu comme les chrétiens dans la cité. Pas les plus voyants, pas les plus bruyants mais indispensables.

## Les valeurs sociales chrétiennes

Organisation laïque, elle tire sa raison d'être de son attachement aux valeurs sociales chrétiennes comme le précise l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts : « La Confédération s'inspire dans son action des principes de la morale sociale chrétienne. » L'affirmation de la double dimension matérielle et spirituelle de chaque être humain, son caractère sacré et transcendant n'est pas neutre dans le choix de l'action syndicale.

C'est d'abord la vision d'une société qui doit se bâtir sur autre chose que les valeurs matéria-



**Affiches de la CFTC.**

listes ou la guerre des classes sociales. Le patron n'est ni un ennemi, ni un adversaire, c'est un frère en humanité qui a la responsabilité de la communauté de travail. Il y a de bons et de mauvais patrons, comme il y a de bons ou de mauvais salariés. Il est d'ailleurs assez paradoxal de voir certains héros de la lutte des classes, eux-mêmes dirigeants d'organisations comptant nombre de salariés, critiquer systématiquement les pa-

trons: attention à la schizophrénie.

Laissons s'exprimer Alain Deleu, Président de la CFTC de 1993 à 2002: « *Je crois en l'homme, c'est-à-dire en chacun et en chacune d'entre nous, quand nous nous tenons debout, quand nous faisons face, quand nous sommes les acteurs de notre destin. Si l'on veut bien analyser nos difficultés sociales fondamentales [...], on se rend compte qu'elles ont toutes la même origine. Le chômage est le symptôme le plus apparent d'un problème bien plus vaste: la prépondérance du matérialisme [...]*

*systèmes philosophiques culturels et politiques où la matière est la seule réalité, et où les relations entre les hommes sont le simple jeu d'intérêts matériels. Le matérialisme dialectique a fait les ravages que l'on sait à travers le monde. [...] Le système dialectique marxiste a profondément marqué le syndicalisme français. Il s'est traduit par une sacralisation du conflit, la lutte contre le patronat passant pour le seul moyen du progrès social. [...] nous avons précisément été fondés pour offrir une alternative syndicale à cette culture dominante. Le syndicalisme chrétien est né en France et en Europe pour faire pièce aux conceptions matérialistes de la vie économique et sociale – qu'elles soient d'essence libérale ou socialiste – et leur opposer une vision spiritualiste. »*

Opposer une « *vision spiritualiste* » au matérialisme, c'est contribuer à faire prendre conscience que les hommes sont responsables du succès ou de l'échec de la vie. C'est ce dont témoigne avec vigueur la signature de la confédération depuis 1990: « *La vie à défendre* ».

Cette vie à défendre s'entend bien entendu par le soutien au premier des corps intermédiaires, la famille. Raison pour laquelle la CFTC préside la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales). « *Les familles constituent un repère essentiel de notre société. Elles en sont les cellules de base. La cellule familiale est l'école fondamentale de l'apprentissage des relations humaines dans tous les domaines, y compris celui de la gratuité et de l'amour, qui sont la meilleure réponse à la montée du matérialisme et des égoïsmes. L'action de la CFTC vise à permettre aux parents d'accueillir la vie et d'assumer leurs responsabilités* » (1).

Dans les relations sociales, la petite musique CFTC doit être différente. Si elle n'est pas la seule à défendre la négociation plutôt que la contestation systématique, celui qui, involontairement, marqua bien la divergence de fond entre organisations est l'ancien secrétaire général de la CFDT, François Chêrèque.

## Marie-Louise Rochebillard

**M**arie-Louise Rochebillard [1857-1936], qui avait été ouvrière dès l'âge de seize ans, créa à Lyon en 1899 les deux premiers syndicats féminins: le Syndicat des dames employées de commerce et le Syndicat des ouvrières de l'aiguille lyonnaise. Peu après sera fondé le Syndicat des ouvrières de la soie. « *Il ne s'agissait pas seulement de défendre les intérêts des salariés, mais d'une œuvre de relèvement matériel et moral des femmes du peuple, entreprise par des femmes. En 1900, furent créés les cours professionnels: une centaine de professeurs bénévoles, hommes et femmes, syndicalistes ou dames de la bourgeoisie, offraient une variété impressionnante de cours: écriture, grammaire, calcul, comptabilité, sténographie, coupe, couture, dessin, anglais, allemand, et même sol-fège, mandoline et jusqu'à "histoire avec projections"... En même temps furent lancés des cours ménagers. [...] Une section d'apprenties se créa, accompagnée d'un bureau de placement, et une société de secours mutuels apporta aux adhérentes les classiques services d'entraide* » (Henri Hours). À partir de 1901 Marie-Louise Rochebillard fera paraître un mensuel, *Le Travail de la femme et de la jeune fille*, qui publiait des articles doctrinaux et aussi des informations pratiques et des conseils. Les syndicats qu'elle avait fondés participèrent à la fondation de la CFTC en 1919.

Yves Chiron ■

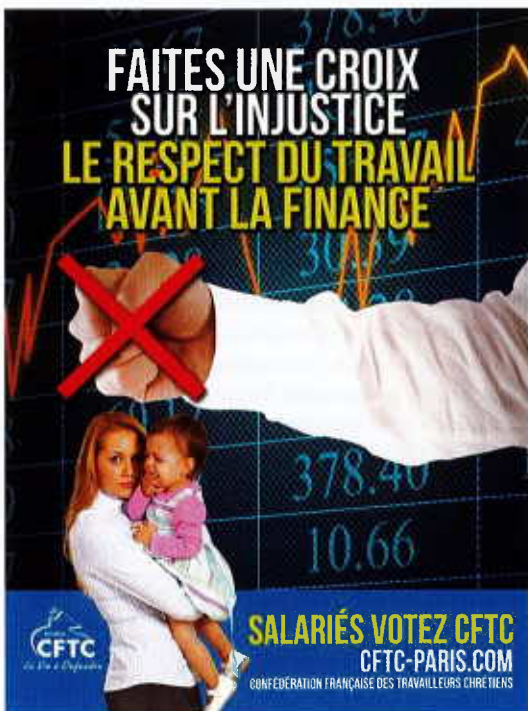


Dans un de ses ouvrages, François Chérèque définit un accord entre partenaires sociaux comme l'aboutissement du rapport de force. Vision totalement différente de celle défendue par les sociaux-chrétiens : pour eux, si le rapport de force est une des réalités, signer un accord, c'est arriver ensemble au plus proche du bien commun. Conséquence : dans le premier cas, si je peux accroître le rapport de force à mon profit, je dénonce l'accord pour obtenir plus ; nous sommes dans la société du conflit perpétuel. Dans le second cas, j'agis afin de faire vivre l'accord dans le cadre du bien commun. Ce que nous appelons le partenariat social. La différence n'est pas négligeable dans la réalité du dialogue social.

### Une centrale « constructive »

La CFTC est classée par les « experts » dans le camp des réformistes. Si, bien entendu, elle n'est pas du parti révolutionnaire, elle préfère le qualificatif « constructif » à « réformiste ». La réforme pour la réforme, cela ne veut rien dire, d'autant plus que les ultra-libéraux appellent sans cesse à la réforme dans le but d'une remise en cause sévère et durable du progrès social.

Construire, du latin *construere*, c'est élever. Le choix d'une action constructive, c'est le choix d'une action qui élève. L'ambition n'est pas celle d'évoluer pour évoluer, ce qui finit inexorablement par vous faire coller aux phénomènes de mode, mais de bâtir, de participer à l'élévation de l'ensemble de la société par l'action sur le travail, le service aux personnes, l'innovation sociale, la négociation, le respect de la justice.



## Auguste Gruffaz (1859-1937)

**A**uguste Gruffaz travailla pendant plus de quarante ans comme employé dans la soierie. Il fut un des premiers membres de la Corporation des employés de la Soierie Lyonnaise, créée le 17 mars 1886. Avant-même l'encyclique *Rerum novarum* (1891), cette Corporation prônait une « défense des intérêts » des employés et des employeurs fondée sur la concertation et la solidarité. Les statuts précisait que « la corporation a pour but : 1° d'étudier et de défendre les intérêts moraux et matériels des employés et de poursuivre l'amélioration constante de ces intérêts. 2° d'établir entre les membres de l'union corporative de la soierie lyonnaise (fabricants, employés et ouvriers tisseurs) un lien de solidarité et de fraternité chrétienne qui leur permette de se concerter et de se prêter un mutuel appui pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques et industriels ainsi que pour l'exercice de leurs droits professionnels. 3° de créer et soutenir des institutions économiques, comme des caisses spéciales de secours mutuels et de retraites, ainsi que des offices de renseignements pour les offres et les demandes d'emplois ». Gruffaz devenu vice-président de la Corporation en 1889, président en 1902, l'affiliera à la CFTC en 1919.



Yves Chiron ■

Malheureusement, au cours des ans et plus particulièrement ces dernières années, la spécificité sociale chrétienne de la CFTC s'est affadée, dans certains cas elle semble même avoir disparu. Dans une société où le marquage chrétien est peu à peu effacé, certains considèrent que cela est normal, voire inéluctable.

Dans ce cas, que les choses soient claires : la CFTC, si elle n'apporte pas son inspiration chrétienne, n'a aucune raison de perdurer dans le paysage social français. Si c'est pour être une organisation comme les autres, autant plier les gaules et se faire absorber par une centrale plus importante. Cela déplaira peut-être à quelques caciques syndicaux, attachés à leur poste et à leurs mandats, voire à leurs heures de délégations pour ne représenter qu'eux-mêmes, mais cela simplifiera le paysage syndical français. Une organisation n'a d'utilité que si elle apporte un plus, dans le cas présent, un supplément d'âme.

*« Quand est expliqué ce qu'est réellement la CFTC, il est frappant de constater qu'un grand nombre de salariés se reconnaissent dans son combat »*

Si, à l'image de ceux qui, il y a un siècle, ont fondé la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, nous sommes convaincus de la richesse de la doctrine sociale chrétienne, de son apport inestimable à la vie de la cité et au développement humain intégral, nous devons porter avec conviction, détermination et bienveillance, les valeurs inscrites dans le dernier « C » de la CFTC.

Si la tâche n'est pas aisée, elle est belle et enthousiasmante.

Rappelons-nous qu'après 1919, des patrons allaient à Rome demander au pape d'interdire la CFTC, pendant qu'à Paris la CGT faisait de même auprès du gouvernement; et au même moment dans les mines du Nord, les camarades tentaient d'empêcher physiquement les adhérents CFTC d'accéder à leur lieu de travail.

La situation est-elle plus difficile aujourd'hui?

Plus récemment, c'est en 1964, après la scission, que nos grands anciens ont su se battre bec et ongles pour maintenir un syndicat qui « représente un courant original de pensée qui implique de ses adhérents la volonté formelle de se référer dans leur action syndicale aux principes de la morale sociale chrétienne » (2).

Quand est expliqué ce qu'est réellement la CFTC, il est frappant de constater qu'un grand

nombre de salariés se reconnaissent dans son combat et la façon de le mener, des chrétiens bien sûr, mais aussi des musulmans, des juifs et des agnostiques qui communient dans cette valeur universelle qu'est l'affirmation de la dignité sacrée de chaque personne.

Ils adhèrent aux principes d'une société qui affirme l'utilité des corps intermédiaires et la nécessité vitale de promouvoir le premier d'entre eux: la famille. Ils souscrivent à la conception du travail comme participation à une œuvre. Ils jugent nécessaire l'équilibre entre les droits et les devoirs.

À nous de proposer au plus grand nombre ces valeurs en actes comme l'affirmait Jean Bornard en 1977, avant de devenir Président de la CFTC: « *Solidement appuyés sur nos principes, les pieds bien sur terre, l'œil grand ouvert sur les réalités, le cœur plus attentif que jamais aux exigences multiples de la solidarité, convaincus qu'il n'est de richesse que d'homme et que les vraies transformations ne se font que par l'effort farouche et obscur de chacun, nous poursuivons notre route, dans la grande voie du syndicalisme d'inspiration chrétienne. Nous sommes sûrs de ne pas proposer de marché de dupes aux travailleurs.* »

**Joseph Thouvenel** ■  
Vice-président de la CFTC



(1) Projet pour l'action, Congrès de Dijon.  
(2) Extrait du communiqué du 7 novembre 1964 des militants fidèles à la CFTC.  
NB – Site de la CFTC: [www.cftc.fr/](http://www.cftc.fr/)

## La CFTC et EZA

La CFTC est depuis son origine présente à l'international. Elle siège actuellement au sein de la CSI, la Confédération Syndicale Internationale, et de la CES, Confédération Européenne des syndicats. Mais surtout, elle est très active au sein d'EZA (European Zentrum für Arbeitnehmerfragen), le centre européen des travailleurs basé en Allemagne.

Né en 1985, EZA est un réseau regroupant 73 organisations de travailleurs sociales-chrétiennes dans 30 pays européens. C'est au travers d'un programme de formation visant à renforcer le dialogue social au niveau national et européen, tout en contribuant à la réflexion et à la résolution des défis sociaux, qu'EZA participe à la structuration du courant social-chrétien.

Actuellement, les axes de travail d'EZA sont: les jeunes et le marché de l'emploi; migration/mobilité des travailleurs; monde du travail numérique; emplois verts; renforcement des structures du dialogue social; conditions de travail; mutation des relations industrielles et nouvelles formes de travail.

EZA revendique une approche en trois étapes de son programme de formation: voir, juger, agir.

**Voir:** par l'intervention de conférenciers ayant de l'expérience dans la recherche théorique et/ou dans le travail pratique pour présenter la situation.

**Juger:** conformément aux valeurs de la doctrine sociale chrétienne, ces valeurs basées sur les besoins de l'humanité et de chaque être humain, constituent le fondement de l'Europe sociale.

**Agir:** étape à l'importance vitale pour l'efficacité de l'éducation socio-politique des dirigeants d'organisations de travailleurs afin d'identifier des objectifs et concevoir des stratégies efficaces.

Très concrètement, la CFTC a par exemple organisé un séminaire en Bulgarie sur les délocalisations avec des représentants de syndicats du textile de l'Ouest et de l'Est de l'Europe, afin de faire travailler ensemble ceux qui voient leurs usines fermer et ceux qui accueillent les productions délocalisées.

Au mois de juin, c'est en Albanie qu'à l'initiative de la CFTC, se tiendra en collaboration avec un syndicat local, un séminaire sur le dialogue social.

EZA, c'est l'Europe ouvrière chrétienne en action et en solidarité au service de nos concitoyens et du bien commun.

**J.T. ■**

**Joseph Thouvenel.**

